

Les sciences comportementales au service des politiques publiques

« Les politiques publiques s'inscrivent dans la réalité et la complexité des situations des individus auxquels elles s'adressent. Face à ce constat, la prise en compte du facteur humain permet de mieux comprendre les mécanismes de décisions des usagers et des agents, par là même de concevoir des solutions adaptées à ces comportements. L'approche comportementale constitue ainsi un levier puissant pour améliorer l'efficacité et l'impact des politiques publiques »

(source : DITP)

Après un bref rappel méthodologique, la présente note de veille vise à poser un premier panorama des travaux engagés sur les « nudges » aux niveaux international, national et local (à l'échelle du canton de Genève et des communes).

1. L'éclairage des sciences comportementales sur les changements de comportements

Les engagements forts pris par l'Etat de Genève en matière de transition écologique – notamment réduction des émissions de CO₂ – ainsi que dans des domaines comme la promotion de la santé ne pourront se concrétiser sans de profonds changements dans les comportements et les habitudes de chaque citoyenne et chaque citoyen.

En complément des outils usuellement utilisés (information, incitation, interdiction), les sciences cognitives et comportementales peuvent apporter un soutien précieux à la conception des actions publiques.

Celles-ci s'intéressent à la manière dont les individus prennent des décisions, à ce qui motive le comportement et à la façon dont celui-ci est influencé par le contexte et les conditions cadres dans lesquels il se produit. Basées sur des recherches en psychologie, sociologie, neurosciences, etc., ces approches invitent à se distancier du modèle de « l'homo economicus » parfaitement rationnel, pour **considérer les**

« Trois niveaux d'action en faveur de la transition écologique : l'innovation technologique, l'investissement dans les infrastructures et l'évolution des comportements »

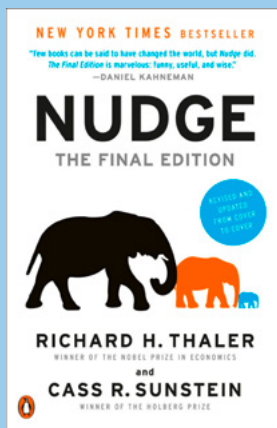
Antonio Hodgers, Président du Conseil d'Etat



multiples mécanismes non conscients et automatiques qui interviennent dans les prises de décisions et les comportements, tels que par exemple :

- Les limites posées à nos capacités cognitives par les contraintes de temps, d'informations disponibles mais aussi de puissance d'analyse.
- Les biais cognitifs tels que la dépréciation temporelle (les intérêts immédiats sont plus valorisés que les mêmes intérêts futurs) ou le biais de négativité (sensibilité plus importantes aux effets perçus comme négatifs).
- L'effet normatif (comparaison avec ce que font les autres), qui exerce des influences non conscientes fortes en faveur des comportements pratiqués par nos pair-e-s.
- La tendance naturelle de tout individu à s'adapter à son environnement : lorsque ce dernier varie, les comportements changent rapidement.

C'est en réponse à ces constats qu'ont été développées des approches comportementales telles que le « nudging » (ou « coup de pouce », voir encadré), qui vise à influencer les comportements via un aménagement adéquat de l'environnement, ou le « boosting »



Dès les années 1950, différent-e-s chercheur-e-s se sont intéressé-e-s aux processus « non conscients » qui guident les comportements humains. C'est le cas en particulier de Léon Festinger, psychosociologue américain auteur de la théorie de la dissonance cognitive et pionnier pour l'utilisation de méthodologies expérimentales en psychologie sociale.

Conceptualisé de manière beaucoup plus récente par Richard Thaler, Prix Nobel d'économie en 2017, le « nudging » (« coup de pouce ») peut être considéré comme une branche de l'économie comportementale. L'approche consiste à orienter de manière « douce » les comportements, en prenant en compte les biais cognitifs ainsi que l'influence de l'environnement sur les décisions qui guident nos comportements au quotidien.

Cette approche a durant les dernières années été utilisée dans une diversité de politiques publiques, par exemple pour inciter les ménages à réduire leur consommation énergétique (par exemple en les informant sur les consommations de leurs voisins), favoriser la diminution de la consommation d'alcool par les jeunes adultes (en corrigeant des normes biaisées sur la consommation supposée de leurs pair-e-s)², ou encore pour réduire le nombre de rendez-vous non honorés dans les hôpitaux publics (grâce à des rappels et une information sur les coûts induits pour la collectivité).

(« stimulation ») qui vise à accroître les compétences décisionnelles en facilitant l'accès aux informations pertinentes pour une prise de décision.

Dans la mesure où ces techniques font appel aux ressorts non conscients des comportements et prises de décisions, **il est essentiel que leur utilisation s'effectue dans le**

respect d'un certain nombre de principes éthiques permettant de prévenir les risques de manipulation, et garantir la plus-value de la démarche, pour les groupes cibles autant que pour les autorités publiques.

Ces principes portent en particulier sur :

- Les objectifs: toutes les mesures sont mises en œuvre dans l'intérêt supérieur du

groupe cible et de la société dans son ensemble.

- La transparence: les mesures sont communiquées de manière transparente. Elles sont identifiables en tant que telles.
- Le respect de l'autonomie: les mesures ne doivent pas restreindre l'autonomie et la liberté de choix des destinataires. L'offre doit pouvoir être refusée.

2. Les sciences comportementales au service des politiques publiques

Le recours aux sciences comportementales dans les politiques publiques a pris un essor important durant la dernière décennie.

La Grande Bretagne et les Etats Unis ont dans ce domaine fait figure de pionniers, avec la création au début des années 2010 d'unités gouvernementales dédiées aux approches comportementales (la « Behavioural Insights Team » britannique et la « nudge Unit » aux USA). Aujourd'hui, ce sont plusieurs centaines d'institutions qui, du niveau international au niveau local, s'appuient sur ces approches pour soutenir les politiques sociales, de santé, d'environnement, d'économie, etc.

Au niveau international, la majorité des grandes institutions se sont dotées d'unités spécifiques, tel que le [Groupe des Nations Unies sur les sciences du comportement](#) ou



le [Centre de compétences sur les perspectives comportementales](#) de la Commission Européenne. Leur mission est de promouvoir l'intégration des approches comportementales dans les politiques publiques, par un soutien direct à certains projets, par la mise à disposition d'outils et de méthodes, mais aussi par la mise en réseau des parties prenantes afin de favoriser l'échange d'expériences. Dans le même esprit, [l'Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public](#) a constitué un [réseau international](#)

[d'experts gouvernementaux des approches comportementales](#) comprenant à l'heure actuelle plus d'une centaine de pays.

Au niveau national (ou fédéral), de nombreux pays ont aujourd'hui mis sur pied des structures dédiées, telles que le [Behavioural insight team italienne](#) (IBIT) ou [l'Equipe des sciences comportementales](#) rattachée au Ministère français de la transformation de la fonction publique. Ces unités interviennent autant au niveau de l'élaboration des actions publiques (en apportant aux politiques sectorielles

l'éclairage propre aux sciences comportementales), qu'à l'interne de l'administration, où il s'agit notamment de faciliter une évolution des modes de gouvernance avec une approche expérimentale. Le champ d'action de ces structures concerne donc toutes les politiques publiques. Si en Suisse, pour l'heure, il n'existe pas de structure institutionnelle de ce type, les approches comportementales n'en sont pas moins déjà utilisées dans le cadre de politiques publiques spécifiques. C'est le cas en particulier pour la promotion de la santé et de la prévention des maladies non transmissibles, domaine dans lequel la Confédération a développé, à destination des porteur-e-s de projets, une série d'outils appuyés sur des exemples concrets menés en Suisse comme à l'international (3) : guide de l'économie comportementale appliquée à la promotion de la santé et la prévention. Kit de communication.

A Genève l'administration cantonale a, dans la continuité des réflexions initiées en collaboration avec l'association genevoise des psychologues (AGPsy), créée en 2022 une unité au sein du Pôle innovation du département du territoire. Cette unité a pour but de valoriser l'apport des sciences comportementales à l'échelle interdépartementale et de constituer un réseau de référent-e-s sensibilité-e-s et formé-e-s constituant autant de relais pour la mise en place de projets concrets dans les différentes politiques publiques.

En charge de la coordination comme du suivi de ces projets, elle contribue non seulement à en diffuser les enseignements, mais aussi à consolider, en s'inspirant de l'expérience d'autres collectivités, différents indicateurs et outils méthodologiques. La dynamique enclenchée se traduit par différentes formations, événements et projet qui se déclinent notamment à l'échelle communale.

A titre d'exemple, le GESDEC (OCEV) et la commune de Vandoeuvres développent actuellement un projet basé sur l'approche par les

nudges au service de la réduction et d'une meilleure gestion des déchets par les habitant-e-s.

3. Les sciences comportementales et prospective: pistes pour la législature 2023-2028

La question des sciences comportementales continuera d'animer les prochains travaux de la Commission Genève 2050.

Pour encadrer le déploiement de ses méthodes, une charte éthique a été validée en mai 2023.

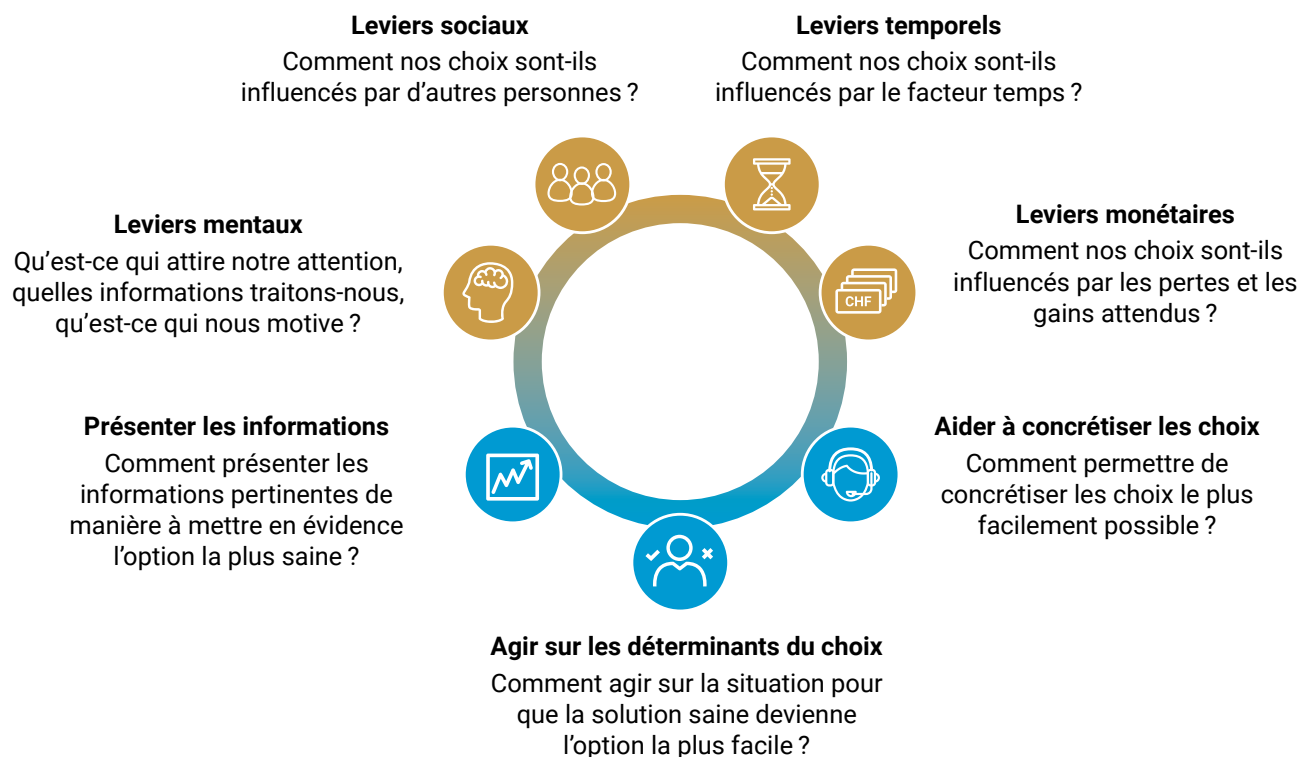
Stimuler et coordonner la prise en compte des sciences comportementales dans les politiques cantonales : l'unité sciences comportementales du département du territoire.

Créée en septembre 2022 par le Secrétariat général du département du territoire et rattachée à la cellule innovation de ce département, cette unité déploie aujourd'hui ses activités autour de plusieurs axes de portée interdépartementale, comprenant notamment :

- La formation de référent-e-s interdépartementaux-ales constitué d'une cinquantaine de personnes.
- L'organisation de « Lunch nudges » en collaboration avec GE2050, ou rencontres informelles autour des expériences de mise en application des nudges dans les politiques publiques (législature 2023 – 2028).
- L'échange d'expériences avec d'autres cantons suisses et/ou de collectivités européennes ayant développé des approches similaires.
- L'identification de projets pilotes susceptibles d'intégrer des sciences comportementales dans leur planification et mise en œuvre.
- L'appui méthodologique aux départements et services qui souhaitent prendre en considération les sciences cognitives dans l'analyse et la conception de leurs actions.
- L'analyse des projets afin de garantir le respect des principes éthiques pour l'utilisation des sciences comportementales dans l'action publique.

4. Les leviers des sciences comportementales

Concrètement, les sciences comportementales agissent sur différents leviers pour encourager le changement de comportements. Le schéma ci-dessous présente sept axes sur lesquels il est possible d'agir.



1. [Principes éthiques pour les Sciences comportementales \(ge.ch\)](#)
2. [SC_brochureA4_V13_WEB_pap.pdf \(modernisation.gouv.fr\)](#)
3. Exemple cité dans le [Kit de communication sur les approches comportementales](#) publié par la Confédération en 2022, et basé sur: Su, J., Hancock, L., Wattenmaker McGann, A., Alshagra, M., Ericson, R., Niazi, Z.,... & Adkins, A. (2018). Evaluating the effect of a campus-wide social norms marketing intervention on alcohol-use perceptions, consumption, and blackouts. *Journal of American College Health*, 66(3), 219–224.
4. Pour une vue d'ensemble des publications élaborées par la Confédération dans le cadre de ce programme, voir la page [« économie comportementale et nudging dans la promotion de la santé et la prévention »](#)